Envoyé en préfecture le 27/02/2026
Reçu en préfecture le 27/02/2026
Publié le
ID : 056-215600784-20260226-DEL_2026_24-DE

DÉPARTEMENT DU MORBIHAN
VILLE DE GUIDEL

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'An Deux Mille Vingt Six, le 26 Février à 20 H 30, le Conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni en Mairie, en séance ordinaire, sous la Présidence de Monsieur Joël DANIEL, Maire.

Étaient également présents :
Mme Françoise BALLESTER, M. Patrice JACQUEMINOT, Mme Marylise FOIDART, M. Christian GUEGUEN, M. Jacques GREVES, Mme Arlette BUZARE, M. Jean-Jacques MARTEIL, Mme Anne-Marie GARANGE, M. Franck DUVAL, M. Gwenaël COURTET, M. Georges THIERY, M. Patrice LE STUNFF, Mme Séverine LE FLOCH, M. Patrick GUILBAUDEAU, M. Alain DESGRE, Mme Annette FREOUX, M. Thierry GAETAN, Mme Annaïg MESTRIC, M. Bernard BASTIER, Mme Chantal DEMANGEON, Mme Estelle MORIO, M. Didier LEMARCHAND, M. Jean-François SALVAR, M. Pierre-Yves LE GROGNEC, M. Guy DECROIX, Mme Isabelle LOISEL, M. Lucien MONNERIE.

Absent (s) excusé(s) ayant donné pouvoir :
Hugues DEVAUX-MARKOV à Jacques GREVES
Cécile JOURDAIN à Marylise FOIDART
Régis KERDELHUE à Pierre-Yves LE GROGNEC
Maryvonne LE GAL à Joël DANIEL
Laëtitia MELOIS à Georges THIERY

Secrétaire : Mme Marylise FOIDART

Date de la convocation	12 Février 2026
Date de l'affichage	13 Février 2026
Nombre de conseillers en exercice	33
Nombre de présents	28
Nombre de votants	33

2026_24 Acquisition de terrains à Coat er Malo

Rapporteur : C. Guéguen

La présente délibération porte sur l'acquisition des alignements d'arbres (platanes) et muret empierré, de part et d'autre de la VC 343 (linéaire de 185 m), soit l'accès à Coat er Malo depuis les Cinq Chemins, dans le but d'assurer la maîtrise foncière de ces éléments paysagers remarquables et d'assurer leur protection et leur bonne gestion dans la durée.
Les parcelles concernées sont cadastrées BY 134p1 (275 m²) et ZT 725p1 (338 m²), soit un total de 613 m².

Cette acquisition se fera à l'euro symbolique et les frais afférents demeurerons à la charge de la commune.

Envoyé en préfecture le 27/02/2026
Reçu en préfecture le 27/02/2026
Publié le
ID : 056-215600784-20260226-DEL_2026_24-DE

Tableau des acquisitions de parcelles :

Cadastre	Surface	Description
BY 134p1	275 m²	Alignement d'arbres et muret au nord de la VC 343 (Cinq Chemins à Coat er Malo)
ZT 725p1	338 m²	Alignement d'arbres au sud de la VC 343 (Cinq Chemins à Coat er Malo)
TOT	**613 m²**	

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré,

VU l'avis de la commission Travaux, Urbanisme, Environnement, Transitions et Sécurité du 02 février 2026 ;

AUTORISE l'acquisition des parcelles cadastrées BY 134p1 (275 m²) et ZT 725p1 (338 m²), d'une surface totale de 613 m², appartenant à l'indivision Rainelli, pour l'euro symbolique ;

AUTORISE Monsieur le Maire à signer les actes et documents nécessaires à cette acquisition ;

DIT que tous les frais, notamment d'actes et de géomètres, seront à la charge de la commune.

Adopté par 27 voix pour – 6 contre (BASTIER Bernard, LEMARCHAND Didier, SALVAR Jean-François, DEMANGEON Chantal, MORIO Estelle, MONNERIE Lucien).

Pour extrait conforme,
Guidel, le 27 Février 2026
Le Maire,
Joël DANIEL



La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Rennes ou par l'application Télérecours citoyens accessible à partir du site www.telerecours.fr dans un délai de 2 mois à compter de sa publication ou de sa notification.